

Département  
de Seine et Marne



1<sup>re</sup> feuille



Par M<sup>rs</sup> Dubroignie président  
 du Tribunal de Première Instance  
 de Meaux, Arrondissement  
 de Meaux, Département de Seine  
 et Marne, Le présent registre  
 destiné à recevoir les déclarations  
 des Naissances Mariages et Décès  
 des habitans de la Commune de  
 Trilbardou pendant l'année mil  
 huit cent vingt et un, a été  
 coté paraphé et contient deux  
 huit feuillets

1821

Fait double à Meaux le  
huit janvier 1821

*[Signature]*

Mairie de Trilbardou



L'an mil huit cent vingt et un  
Le onze janvier pas devant nous  
Nicolas Paul Adam Maire et Officier  
de l'Etat Civil de la Commune de  
tribardou arrondissement de Meaux  
departement de Seine et Marne Est comparu  
Jean Joseph Grosnard Maçon Domicilié  
dans cette Commune le quel nous declare  
que ce jour d'uy a dix heures du Matin  
Est né un enfant de Sexe Masculin au  
quel il a donne le prénom de Auguste  
Noé de lui et de Genevieve Elisabeth  
Gauscelat sa femme en legitime mariage  
La dite declaration faite en presence de Jacques  
Etienne Seguin Curé de Meaux âgé de quarante deux  
ans de pres de Louis deobruere perequinis âgé  
de quarante cinq ans tous deux domiciliés  
dans cette Commune les quels apres qu'il leur  
a été fait lecture de present acte ont signé  
avec nous

Maire

J. E. Seguin  
Damg

L'an mil huit cent vingt et un  
Le quinde janvier pas devant nous  
Nicolas Paul Adam Maire et Officier



285

de l'Etat Civil de la Commune  
de tribardou arrondissement de Meaux  
departement de Seine et Marne Sont  
comparus Jean Pierre Hermille Cultivateur  
agé de trente huit ans, Jacques Etienne  
Seguin Curé agé de quarante deux  
ans tous deux domiciliés dans cette  
Commune, le premier pere Noé de lui  
et le second aie de Adolphe Marie  
alfred Saint greg, né a paris le premier  
janvier present mois, fils de Jean  
pierre Marie Saint greg ancien Notaire  
et de Heloise Lalou son épouse  
deux ans a paris Rue des deux e cur  
no 15 les quels nous ont declare que  
ce jour d'uy a une heure du Matin le  
dit Adolphe Marie alfred Saint greg  
est né de lui en la maison dudit Hermille  
son pere Noé de lui. Les quels declarens  
apres qu'il leur a été fait lecture de present  
acte l'ont signé avec nous

deux

Damg

J. E. Seguin  
Et Vermeille Damg



Dece

L'an mil huit cent vingt et un le  
 Dix sept jours par devant nous  
 Nicolas Paul Adam Maire et Officier  
 de l'état civil de la Commune de  
 trillbard ou Arrondissement de Meaux  
 Département de Seine et Marne Sont  
 Comparus Jacques Etienne Leguier Tournier  
 âgé de quarante deux ans, Pierre Louis  
Desobeaux pourquies âgé de quarante  
 cinq ans tous deux domiciliés dans  
 cette Commune et Voisins de Marie  
 Jeanne Charles. Les quels nous ont  
 déclaré que ce jour huy à une heure  
 du matin, la dite Marie Jeanne Charles  
 femme de devant Dominique Chatelin  
 étoit décédée en sa demeure à trillbardou  
 âgée de soixante dix huit ans Les quels  
 Déclarans après qu'il leur a été fait  
 lecture du présent acte ont signé avec  
 nous p<sup>r</sup> l' Desobeaux J. E. Leguier

Dans  
in



388

Dece

L'an mil huit cent vingt et un le  
 treize jours par devant nous Nicolas  
 Paul Adam Maire et Officier de l'état civil  
 de la Commune de trillbardou Arrondissement  
 de Meaux Département de Seine et Marne  
 Sont Comparus Jacques Etienne Leguier  
 Tournier âgé de quarante deux ans, Pierre  
 Louis Desobeaux pourquies âgé de quarante  
 cinq ans tous deux domiciliés dans cette  
 Commune Les quels nous ont déclaré que  
 ce jour huy à une heure de Matin Marie  
 Rodette fille de Jean Louis Bonelat Tournier  
 domiciliée dans cette Commune et d'Alexandrine  
 Emilie plouque sa femme étoit décédée en la  
 maison de son père âgée de six mois, les quels  
 Déclarans après qu'il leur a été fait lecture  
 du présent acte ont signé avec nous  
 J. E. Leguier p<sup>r</sup> l' Desobeaux  
 Dans

Mariage

L'an mil huit cent vingt et un le quatre  
 jours par devant nous Nicolas Paul  
 Adam Maire et Officier de l'état civil



De la Commune de trilbardou  
Assidés de Meaux deparstment de  
Seine et Marne Sont conssasus Louis  
Joseph alexandre pachot, fils Major  
De Marie ange Jeanbaptiste pachot  
est. Meunier Domicile dans cette  
Commune et de Marguerite Angelique  
Scourgeon son Epouse Ses pere et Mare  
D'une part Et Marie Magdelaine Desiris  
Boulingre fille Mineur de defunt  
Louis michel J. Dore Boulingre de  
son vivant Cultivateur a Carnulien et  
de Marie Antoinette Gendret son Epouse  
Demourante en la Commune de Jablines  
Ses pere et Mare D'autre part Les quels  
Nous ont Requis de procurer ala Celebration  
Du Mariage proste entre eux et dont  
Les publications ont ete faites d'ayant  
Le principal porte de Notre Maison  
Commune tant a trilbardou qu'à Jablines  
Les Dimanches Vingt et un, et Vingt  
huit Janvier de La presente Année  
Sans quil se soit truvé aucune  
opposition au dit Mariage, faisant



4. 1. 8.

Droit de Les Requisiteur appa  
arons donné lecture des dites publications  
et du chapitre six de code civil  
intitule Du mariage, nous demand  
au futur Epoux et ala future Epouse  
Sils epouent et prendr pour mari et  
pour femme, chacun d'eux ayant  
chepondu Separément et officiellement  
Nous de la sons au Nom de Haloy que  
Louis Joseph alexandre pachot, et  
Marie Magdelaine Desiris Boulingre  
Sont unis par le mariage de quel  
avons dressé acte En presence de  
Consentement des pere et Mare de l'epouse  
de la Mere de l'epouse et de J. Jean  
Alexandre Boulingre son beau pere et tuteur  
tous quatre y consentis, qu'il est trait de l'acte  
de l'acte du pere de l'epouse, et encor  
En presence de René Joseph Scourgeon  
propriétaire demourant a Paris, age de  
Cinquante trois ans, de Nicolas Athanase  
Scourgeon Aubergiste a trilbardou  
tous deux oncles de l'epouse de cote







fut et épouse et a la fin épouse, S'ils  
 veulent se prêter se prêter mari et pour femme  
 chacun d'eux ayant répondu séparément et  
 affirmativement nous de la cour au Houd, la loi  
 que Jean Michel Bernaille et sa femme Victoire Bernaille  
 Chapelle ont unis par le mariage, de quoi ces  
 deux ont en présence de la suite de l'époux qui  
 L'acte de mariage reçu par le juge après du  
 Canton de Chay, le neuf janvier mil huit cent  
 vingt et un et le jugement d'homologation  
 du tribunal de première instance de  
 l'arrondissement de Maubeuge, et encore en présence  
 de Pierre Michel Bonhomme catholique âgé  
 de quarant-huit ans de Jean Raphaël  
 de France âgé de cinquante six ans tous deux  
 amis de l'époux de Paul Adolphe Adam  
 âgé de trente trois ans, de Jean Michel Joseph  
 Bernois tous deux catholiques de cette commune  
 amis de l'époux, les quels après qu'il  
 leur a été fait lecture du présent acte l'ont  
 signé avec nous, à Maubeuge le 29 mars et  
 le par qui ont été sur avoir signé

Marie Victoire de la Chapelle  
 Pierre Michel Bonhomme  
 Paul Adolphe Adam Jean Michel Joseph  
 Bernois  
 Amis Bernois



688

Lan mil huit cent vingt et un le  
 quinze lesdits par devant nous Nicolas  
 Paul Edouard quier et officier de l'état civil  
 de la Commune de Maubeuge arrondissement  
 de Maubeuge département de Seine et Marne  
 ont comparu Clément Gavelet Mari Domicile  
 dans cette Commune lequel nous a  
 déclaré que le jour huy a cinq heures  
 du matin est né un enfant du sexe  
 masculin auquel il a donné le prénom  
 de Joseph Jules, né de lui et de Marie  
 Augustine Collet sa femme en légitime  
 mariage, la dite déclaration faite en  
 présence de Joseph Grand Maçon âgé  
 de trente sept ans, de Jeanette Joseph  
 Jacquinet âgé de trente ans tous deux  
 domiciliés dans cette Commune les quels  
 après qu'il leur a été fait lecture du présent  
 acte l'ont signé avec nous

J J Gavelet J J Jacquinet  
 C Gavelet



L'an mil huit cent vingt et un le  
vingt deux mars par devant nous  
Nicolas Paul Adam Maire et officier  
de l'état civil de la commune de  
tribardou arrondissement de Meaux  
département de Seine et Marne sont  
comparus Jacques Etienne Seguen teneur  
agé de quarante deux ans jureté de  
deobeaure possesseur agé de quarante  
cinq ans tous deux domiciliés dans cette  
commune et au sieur de Auguste Théodore  
Bounefant, les quels nous ont déclaré  
que le jour d'aujourd'hui à trois heures du soir  
le dit Auguste Théodore Bounefant  
fils de défunt Claude Théodore Bounefant  
et de défunte Geneviève Henriette de femme  
des parents et tout d'abord en sa maison  
à tribardou agé de vingt deux ans  
les quels déclarés après qu'il leur a  
été fait lecture du présent acte sont  
signés avec nous J. E. Seguin

L'an mil huit cent vingt et un le



788

vingt trois Mars par devant  
nous Nicolas Paul Adam Maire  
et officier de l'état civil de la commune  
de tribardou arrondissement de Meaux  
département de Seine et Marne, est  
comparu Louis Nicolas houdant M<sup>e</sup>  
domicilié dans cette commune, le quel  
nous a déclaré que ce jour d'aujourd'hui à  
cinq heures du soir est né un enfant  
du sexe masculin auquel il a donné  
le prénom de Jean Nicolas, né de lui  
et de Marie Anne Catharina d'heur  
sa femme en légitime mariage  
la dite déclaration faite en présence  
de Pierre Nicolas Vermeille agé de  
soixante trois ans oucle de l'enfant  
de Antoine Louis Charles d'heur agé  
de quarante sept ans ayeul de l'enfant  
tous deux domiciliés dans cette commune,  
les quels après qu'il leur a été fait,  
lecture du présent acte sont signés  
avec nous

jeu Vermeille

L. L. C. d'heur  
L. N. houdant

Jama



L'an mil huit cent vingt et un  
Le neuf avril par Devant nous  
Nicolas Paul Adam Maire et officier de  
l'état civil de la Commune de Tribbardou  
Arrondissement de Meaux département de  
Seine et Marne sont comparus presens  
François Craux Jacques âgé de  
quarante et un ans, Jacques Etienne Leguin  
le marié, âgé de quarante deux ans, tous  
deux domiciliés dans cette commune le  
premier père, et le second ami de Victorine  
Virginie Craux; les quels nous ont  
déclaré que ce jour d'hui a huit heures  
du matin la dite Victorine Virginie  
Craux fille dudit père François Craux  
et de Louise Françoise Huriet sa femme  
s'es permit avec l'oid de son père de  
vix neuf mois les quels déclarans après  
quel deux acte fait lecture du présent  
acte l'ont signé avec nous  
J. E. Leguin J. Craux J. Huriet

L'an mil huit cent vingt et un Le huit  
may, par Devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'état civil de la Commune



8. f. 8.  
De Tribbardou Arrondissement  
de Meaux département de Seine et Marne  
Est comparu Jean Baptiste Joseph  
Jacquinot Cultivateur domicilié dans cette  
Commune le quel nous a déclaré que ce  
jour d'hui a une heure du matin est né  
un enfant du sexe masculin de quel il  
a donné le prénom de Joseph Eugène  
né de lui et de Malaine Antoinette parant  
sa femme en Legitime Mariage la dite  
déclaration faite en présence de parents  
Antoine Bonenfant âgé de soixante six  
ans. Des clercs Charles âgé de vingt  
neuf ans tous deux domiciliés dans cette  
Commune, les quels après quel deux acte  
fait lecture du présent acte l'ont signé  
avec nous par Bonenfant

E. G. Couvel J. Bonenfant

L'an mil huit cent vingt et un Le quinze  
may par Devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'état civil de la Commune  
de Tribbardou Arrondissement de Meaux  
département de Seine et Marne sont



Composés Jean Baptiste Marin Contournier  
 Au l'an de Louis quatorze cinquante neuf  
 ans. Jacques Etienne Leguin tonnelier âgé  
 de quarante deux ans. Tous deux domiciliés  
 dans cette Communé, Le premier père et le  
 second ami de Aubierge Juvero Marin  
 Les quels nous ont déclaré que ce jour d'uy  
 a sept heures du soir la dite Aubierge  
 Juvero Marin fille dudit Jean Baptiste  
 Marin et de Marie Nicolsa Veruissel de femme  
 Ses peres et Mere estoit decedee en la maison  
 de son pere âgée de huit ans. Les quels  
 déclarans après qu'il leur acte fait lecture  
 du present acte ont signé avec nous  
 J. E. Leguin *J. E. Leguin*  
 J. D. Marin *J. D. Marin*

Le an mil huit cent vingt et un le deux  
 sept may par devant nous Nicolas Paul de am  
 Maire et officier de l'état civil de la  
 Communé de Trilbardou Arrondissement de  
 Meaux Département de Seine et Marne est  
 composé André tousaint de foyes berges  
 domicilié dans cette Communé le quel  
 nous a déclaré que ce jour d'uy a huit  
 heures du matin est né un enfant du sexe  
 masculin au quel il a donné les prénoms

naissance



9. 88.

de foyes berges Melaxie Neda dui et de  
 Guericque Saintene Bonnet fort de femme  
 en Leguine Mariage La dite declaration  
 faite en présence de plusieurs desobreaux  
 fait le present acte de quarante cinq ans, de  
 Jacques Etienne Leguin tonnelier âgé de  
 quarante deux ans tous deux domiciliés  
 dans cette Communé, Les quels après  
 qu'il leur acte fait lecture du present acte  
 l'ont signé avec nous J. E. Leguin  
 J. D. Desobreaux *J. D. Desobreaux*  
*J. D. Desobreaux*

Le an mil huit cent vingt et un le vingt deux  
 may par devant nous Nicolas Paul de am  
 Maire et officier de l'état civil de la Communé  
 de Trilbardou Arrondissement de Meaux  
 Département de Seine et Marne sont composés  
 Henri Auguste Fleuret Jardinier Domicilié  
 dans cette Communé fils Marguerite de foyes  
 de sire Fleuret Mors et de Marie Françoise  
 Antoinette du dautoy de femme de son pere et  
 Mors d'une part et Céline Beatrix Fleuret  
 fille Marguerite de Louis Neda de foyes aussi  
 Jardinier et de Marie Guericque Aubrie de  
 Coustots de femme de son pere et Mors aussi

Mariage







L'an mil huit cent vingt et un le vingt  
neuf may par devant nous Nicolas Paul Adam  
maire et officier de l'état civil de la Commune  
de Trilbardou Arrondissement de Meaux  
Département de Seine et Marne Est comparu  
Jean Pierre Yvonne fils philippe  
Yvonne Marie domicilié dans cette Commune  
lequel nous a déclaré que le jour d'aujourd'hui a  
trois heures du soir est né un enfant d'un  
masculin auquel il a donné le prénom de  
Eugene Frederic Né de lui et de Julie  
Euphrasie Chaufourier, la femme en l'état  
mariage, la dite déclaration faite en  
présence de Pierre Louis Debobaux par lequel  
âge de quarante cinq ans, de Jacques Etienne  
Seguin tonnelier, âgé de quarante deux ans  
leur deux domicile dans cette Commune  
les quels après qu'il leur a été fait lecture  
du présent acte l'ont signé avec nous

Né le 21  
P. Debobaux, J. E. Seguin

Mariage.  
L'an mil huit cent vingt et un le vingt  
neuf may par devant nous Nicolas Paul Adam  
maire et officier de l'état civil de la Commune  
de Trilbardou Arrondissement de Meaux  
Département de Seine et Marne Est comparus  
Jean Pierre Yvonne fils philippe  
Nicolas Yvonne et de Catherine Moso

11 48.  
La femme Les père et mère de cette Commune  
deux parts et Augustine Charpentier fille  
Magasin de de font Louis Charpentier M<sup>re</sup>  
de la Commune de Montigny St de de font  
Victoire parain La femme Les père et mère  
deux parts Les quels nous ont requis de  
procéder a la célébration du mariage projeté  
entre eux et dont les publications ont été  
faites devant la principale porte de Notre  
Maison Commune Les dimanches treize  
et vingt may de la présente année sans  
qu'il eût été trouvé aucune opposition  
faisant droit sur leur acquisition et après  
avoir donné lecture des dites publications et  
du chapitre six du code civil intitulé "de  
mariages" avons demandé au futur Epoux  
et a la future Epouse s'ils veulent en  
prendre pour mari et pour femme chacun  
d'eux ayant répondu affirmativement et  
affirmativement, nous déclarons au nom de  
la loi que Jean Pierre Yvonne et  
Augustine Charpentier sont unis par le  
mariage de quoi avons dressé acte en  
présence et de consentement des père et  
mère de la femme Yvonne et des deux actes  
de deux des père et mère de l'épouse  
et en cor en présence de Jean Pierre



Yvesville Catherine âgée de quarante ans  
Cœur de l'époux De Pierre Nicolas Yvesville  
âgée de vingt neuf ans frère de l'époux  
De Jean Baptiste parain Mason âgée de  
quarante et un an Cœur de l'époux  
De Pierre Cason M<sup>re</sup> âgée de vingt six  
ans beaux frères de l'époux tous quatre  
témoins au dit mariage Domiciliés tant  
à Montbrion que Trilbardou les quels  
après qu'il leur a été fait lecture du présent  
acte ont signé avec nous Excepter de  
Maise de l'époux qui a déclaré ne savoir  
signer, ainsi que l'époux et l'épouse de  
à interpellés

J. Vermeille

P<sup>re</sup> Yvesville

Yvesville parain

Pierre Curien vieuvenicolas

L. C. Loubout Vermeille

Jamg

L'an mil huit cent vingt et un le vingt  
neuf juin par devant nous Nicolas parain  
Adam Maire et officier de l'état civil de la  
Commune de Trilbardou Arrondissement

Vermeille

De Meuse <sup>12</sup> Département de Seine et Marne  
Sont comparus Pierre Louis Desobcaux  
perruquier âgé de quarante cinq ans, De  
Jacques Etienne Leguin tonnelier âgé de  
quarante deux ans, tous deux domiciliés dans  
cette Commune, Et Vieuvien de Hildest dit  
les quels nous ont déclaré que ce jour d'hui  
à deux heures de l'après midi le dit Vieuvien  
dit époux de de feu te Anne Bousette et  
décédé en la maison âgé de soixant deux  
huit ans, les quels déclarant après qu'il  
leur a été fait lecture du présent acte ont  
signé avec nous J. E. Leguini p<sup>re</sup> l'époux

Jamg

L'an mil huit cent vingt et un le  
vingt et un juin par devant nous  
Nicolas parain Adam Maire et officier de  
l'état civil de la Commune de Trilbardou  
Arrondissement de Meuse Département de  
Seine et Marne Sont comparus Pierre Louis  
Desobcaux perruquier âgé de quarante cinq  
ans, De Jacques Etienne Leguin tonnelier  
âgé de quarante deux ans, les quels nous  
ont déclaré que ce jour d'hui à sept

Vermeille



hues de Bois, Constant Botas  
fils de Jean-Bte Constant Botas, tailleur  
de la Commune de Coey 4 Fay, et d'aucun  
ages 90 de plus hinc hoidant de sa femme  
Les pères et mères étoit de ce de Tribbardou  
chez son père Nourissat a l'âge de  
vingt deux jours, Les quels declarans  
après qu'il leur acte fait de l'acte de  
présent acte l'ont signé avec nous  
J. Desobaux, J. Esquirol.

Dans

L'an mil huit cent vingt et un le Neuf  
juillet par devant Nous Nicolas Paul  
Adam Maire de la Commune de Tribbardou  
arrondissement de Meaux département de Seine  
et Marne, sont comparus Louis Desobaux  
entrepreneur des travaux au Canal de Coey,  
agé de soixante six ans, et Joseph Mathieu  
Champs Conducteur des dits travaux, agé  
de trente sept ans, tous deux domiciliés dans  
cette Commune, Les quels nous ont déclaré  
que ce jour d'aujourd'hui huit heures du matin  
Antoine Mibambourg terrassier Marié de  
Elisabeth Deschassot domiciliés à Bel Air  
Commune de Charmentray étoit de ce de sur  
leur attelage par un éboulement de terre  
qui est fait, et après la libération qui en a

13. 18.

été faite par monsieur le Juge de paix  
du Canton de Coey accompagné d'un  
chirurgien qui en a dressé procès verbal,  
il a été prévenu dans les circonstances de  
cette Commune, Les quels déclarans après  
qu'il leur acte fait de l'acte de  
présent acte l'ont signé avec nous

Le Juge de Paix

Dans

Champs

L'an mil huit cent vingt et un le Neuf  
juillet, par devant Nous Nicolas Paul  
Maire de la Commune de Tribbardou Arrondissement  
de Meaux département de Seine et Marne  
Est comparu Auguste Ferdineand  
Vernicille Jardinier domicilié dans  
cette Commune, Le quel nous a déclaré  
que ce jour d'aujourd'hui à neuf heures du soir  
est né un enfant de sexe féminin  
auquel il a donné le prénom de Justine  
Née de lui et de Louise Julia Fleuret  
sa femme en légitime mariage, La dite  
déclaration faite en présence de  
Louis Desobaux porruquier agé de  
quarante cinq ans, de Jacques Etienne Leguin







Les publications ont été faites devant la principale  
 porte de Notre Messon le dimanche 21 novembre  
 quinzaine de l'Église d'après lequel il est  
 que dans de l'Église d'après lequel il est  
 soit traité avec une opposition si quel soit  
 sur leur requêtes et après avoir donné  
 lecture de la dite publication et du chapitre  
 de la loi civile intitulée du mariage et après  
 demandé au futur époux et à la future épouse  
 s'ils veulent se marier pour eux et pour  
 leurs enfants légitimes et naturels et après  
 et affirmativement, nous de la sens au nom de  
 la loi que François Andréy, et Jacques Chablon  
 Châtelain ont mis par le mariage de qu'on  
 épouse d'elle avec en présence de leurs  
 parents et de leurs amis, et de leurs  
 Courtains appelés et témoins au nom de  
 tous deux au jour de l'Église d'après lequel il est  
 de Robreau, par lequel, âgé de quarante et six ans  
 de Antoine Desrosiers, âgé de trente et six  
 ans tous deux de la paroisse et domiciliés en  
 cette Communauté, après avoir reçu le serment  
 de l'époux qui déclare être dans la possibilité  
 de procréer des enfants de son corps, ce qui a  
 été certifié par les quatre témoins qui ont  
 signé le présent acte après que l'acte a été  
 fait et ont signé, à l'exception de la future  
 épouse et de son témoin, qui ont été  
 signés de eux tous.

François Andréy  
 Jacques Chablon  
 Desrosiers

Lan mil huit cent vingt et un  
 Le vingt deux de ce mois, par devant nous  
 Nicolas Paul Adam Maire et official  
 de l'état civil de la Communauté  
 de St Basile de la paroisse de Meaux  
 Département de Seine et Marne  
 est comparu Charles et Jean  
 Cochon cultivateur domiciliés dans  
 cette Communauté, le quel nous a  
 déclaré que la future épouse a quatre  
 heures de son âge est née un enfant  
 du sexe féminin, auquel il a donné  
 le prénom de Pauline, née de lui  
 et de Victoire Eleonore Boban  
 la femme en légitime mariage  
 la dite déclaration faite en  
 présence de Pierre Louis Desrosiers  
 par lequel, âgé de quarante cinq  
 ans, de Jacques Etienne Leguin  
 teneur de livres, âgé de quarante deux  
 ans, tous deux domiciliés dans  
 cette Communauté, les quels après

Maisson



qu'il leur a été fait lecture de  
présent acte l'ont signé avec nous  
J. E. Seguinff J. Desbœuf  
Jung

L'an mil huit cent vingt et un le trente

sept par devant nous Nicolas Paul Adam  
maire et officier de l'état civil de la commune  
de tribbardou arrondissement de Maure  
département de Saône et Marne est comparu  
Charles Nicolas Dubois Monsieur domicilié dans

Maisseau

cette commune le quel nous a déclaré que ce  
jourd'hui à cinq heures du matin est né un enfant  
du sexe féminin au quel il a donné le prénom  
de Zoé, qui de lui et de Julie Aubierge  
malabar sa femme en légitime mariage  
La dite déclaration faite en présence de Pierre  
Louis Desbœufs porruquis âgé de quarant  
cinq ans de Jacques Etienne Seguin tonnelier  
âgé de quarante deux ans tous deux  
domiciliés dans cette commune; les quels après  
qu'il leur a été fait lecture du présent acte  
l'ont signé avec nous J. E. Seguinff  
J. Desbœuf  
Jung

L'an mil huit cent vingt et un le trente  
un août par devant nous Nicolas Paul  
Adam Maire de la commune de tribbardou

arrondissement de Maure département de Saône  
et Marne sont comparus Jacques Etienne Seguin  
tonnelier âgé de quarante deux ans; Pierre Louis  
Desbœufs porruquis âgé de quarant cinq ans  
tous deux domiciliés dans cette commune. Les  
quels nous ont déclaré que ce jour d'hui à quatre  
heures du matin Marie Caroline Antoinette Doucher  
fille de alexandre Doucher M<sup>e</sup> Episcopi et de Marie  
philippine Urbain Madau son épouse demeurant  
à Paris chez des sto peres N<sup>o</sup> 24, étoit de cede  
à tribbardou en la maison de Jean Pierre  
Doucheur son pere Monsieur; âgé de quarante  
cinq ans. Les quels déclarans après qu'il leur a été  
fait lecture du présent acte l'ont signé avec  
nous J. E. Seguinff  
J. Desbœuf  
Jung

Dece

L'an mil huit cent vingt et un le dix  
sept septen bre par devant nous Nicolas  
Paul Adam Maire de la commune de tribbardou  
arrondissement de Maure département de Saône  
et Marne est comparu Simon Pierre Piquet  
M<sup>e</sup> Marchat domicilié dans cette commune le quel  
nous a déclaré que ce jour d'hui à une heure du matin  
est né un enfant du sexe Masculin au quel il a  
donné le prénom de Pierre Etienne philé; qui de lui et de  
Marie Victoire poly sa femme en légitime mariage

Maisseau



La dite Déclaration faite en présence de Joseph-Michel  
de Bonhomme Cultivateur âgé de quarante six ans,  
de Joseph Mathias Charpentier âgé de trente cinq ans  
Laborateur, tous deux domiciliés dans cette Communauté  
Lesquels après qu'il leur a été fait lecture de pres-  
ent ont signé avec nous

P. Michel Bonhomme

J. M. Charpentier

Jour

Le mil huit cent vingt deux le vingt deux Octobre  
garderont nous Nicolas Joseph Adam Maire  
en Officier de l'Etat Civil de la Communauté  
de Cailbardon Arrondissement de Meaux Département  
de Seine et Marne. Et comparu devant moi  
Rufin Bedonmier Domicilié dans cette Com-  
mune lequel nous a déclaré que ce jour lui a  
été signifié en exploit de son mariage  
au quel il a donné ses présents de Charles  
Victor Dubouché et de Geneviève Rosalie  
Dubouché sa femme en légitime mariage  
La dite Déclaration faite en présence de Rufin  
Bedonmier Cultivateur âgé de cinquante quatre ans  
Dés et de Charles Charles Dubouché  
propriétaire âgé de cinquante sept ans tous deux

17 18.

Domiciliés dans cette Communauté lesquels après  
qu'il leur a été fait lecture de pres-ent ont  
signé avec nous L. V. Rufin  
C. Dubouché p. V. Bedonmier

Jour

Le mil huit cent vingt deux le vingt deux Octobre  
Monsieur, garderont nous Nicolas Joseph Adam  
Maire en Officier de l'Etat Civil de la Communauté  
de Cailbardon Arrondissement de Meaux  
Département de Seine et Marne. Et comparu  
deux autres Domiciliés âgés de quarante ans,  
Rufin Bedonmier Domicilié dans cette Com-  
mune lequel nous a déclaré que ce jour lui a  
été signifié en exploit de son mariage  
au quel il a donné ses présents de Charles  
Victor Dubouché et de Geneviève Rosalie  
Dubouché sa femme en légitime mariage  
La dite Déclaration faite en présence de Rufin  
Bedonmier Cultivateur âgé de cinquante quatre ans  
Dés et de Charles Charles Dubouché  
propriétaire âgé de cinquante sept ans tous deux  
domiciliés dans cette Communauté lesquels après  
qu'il leur a été fait lecture de pres-ent ont  
signé avec nous L. V. Rufin  
C. Dubouché p. V. Bedonmier



18. fev  
1793

Qu'il soit certifié que le 18. de ce  
Decembre pardevant nous Nicolas Dubouché  
Maire & Officier de l'Etat Civil de la  
de Créteil en Arrondissement de Meaux  
Département de Seine & Marne sur Com-  
pensation de Joseph Desbarats Substitut  
Age de vingt quatre ans Justicier Etienne  
Fogin Combien âgé de quarante ans Com-  
mune de Créteil dans cette commune  
Etienne qui a pour lui à son honneur  
Noblesse victorieuse de la Ville de  
Nemours Maron dans l'Etat de Meaux  
Général Justicier Fogin la femme âgée de  
la Maire de son âge de l'Etat Civil  
de la commune de Créteil après qu'il lui  
a été faite lecture en présence de  
signé avec nous

Decr

J. E. Seguin J. D. S. Dubouché  
Maire

Qu'il soit certifié que le 18. de ce  
Decembre pardevant nous Nicolas Dubouché  
Maire & Officier de l'Etat Civil  
de la Commune de Créteil en Arrondissement de  
de Meaux sur Com-  
pensation de Joseph Desbarats

Mairons

Alexandre Lachot Marinier domicilié  
dans cette commune le quel nous a déclaré  
que le 2. de ce mois il a épousé en mariage  
de son mariage au quel il a donné  
le prénom de son épouse qui ne de lui  
& de Marie Noë de la commune de  
je femme en légitime mariage. La dite épouse  
fille en mariage de Marie Noë Jean  
Bastille Lachot Couvreur âgé de  
Cinquante neuf ans & de Marie  
Albanese Jeuneur Citoyenne âgée de  
Cinquante six ans dans cette commune  
dans cette commune après qu'il  
leur a été faite lecture en présence  
desdits signés avec nous  
Alex. Lachot Sach. de la commune  
Le présent Register a été clos & arrêté  
arrêté par nous Maire sousigné ce jourd'hui  
premier jour du mois de fev. 1793  
Publ. Alphabétique

- Naissances
- M. 1792 - Auguste Grand
  - M. 1791 - Joseph Jules Gavelet
  - M. 1790 - Jean Nicolas Berceant
  - M. 1789 - Joseph Eugène Joseph



17 Mai	Jean-Baptiste	Jean-Baptiste
27 Mai	Eugène Frédéric	Marie Desjardis
10 Juillet	Justine	Permeille
22 Août	Caroline	Cochard
30 Août	José	Dubois
17 Sept	Dieme	Christophe Ligeux
30 Sept	Charles	Niktor Buisson
23 Oct	Désob.	Antoine Jean
	<u>Mariages</u>	
4 Fev	Désob. Louis Joseph	Almaire (Douchingre)
	Marie	Marguelaine Desjardis
15 Fev	Permeille Jean	Charpallat Marie Victoire Leduc
22 Mai	Desob. Henry Auguste	Desob. Elise Coctrie
1 Juin	Permeille Jean	Desob. Charpallat Apolline Augustin
28 Juillet	Henry	Permeille Charpallat
	<u>Deces</u>	
18 Juin	Jean-Baptiste	Marie alps tree
17 Juin	Henri	Charles
15 Juin	Desob.	Desob.
27 Juin	Auguste	Georges Couenfaub
9 Juillet	Desob.	Nicotine Permeille
13 Juin	Marie	Permeille Desob.
22 Juin	Desob.	Desob.
21 Juin	Desob.	Desob.
9 Juillet	Desob.	Desob.
10 Juillet	Desob.	Desob.
24 Juillet	Desob.	Desob.
31 Août	Desob.	Desob.
23 Sept	Desob.	Desob.
15 Oct	Desob.	Desob.